Fribourg, Suisse — 48me année — N° 168 — Le numéro 5 centimes — Vendredi 19 juillet 1918

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

		1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Fr.	1 80	4 50	8 —	15 —
Etranger	»	3 20	9 —	16 —	30 —

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent.
Compte de chèque postal IIa 54.
O. I. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	50 »	

M. V. X.

Nouvelles du jour

Contre-offensive française entre l'Aisne et la Marne ; l'aile droite allemande refoulée.

Le commandement français a exécuté, hier, une grande manœuvre, destinée à paralyser l'offensive allemande. Il a fait attaquer le flanc droit de l'armée von Bœhn, entre l'Aisne et la Marne, sur une étendue de 35 kilomètres. Cette contre-offensive, menée avec le concours des troupes américaines, a refoulé le front allemand sur une profondeur de trois kilomètres. Les troupes franco-américaines se sont avancées depuis les lisières de la forêt de Villers-Cotterets jusque sur le plateau de Chaudun, au sud-ouest de Soissons ; au sud de ce point, elles ont atteint une ligne marquée par les localités de Villers-Hélon, Noroy-sur-Ourcq, Sainte-Geneviève, Hautevesnes et Belleau (au nord-ouest de Château-Thierry).

Les Allemands reconnaissent que l'assaillant a gagné du terrain.

L'efficacité de cette contre-offensive achèvera de contrarier les plans du commandement allemand, déjà gênés par la solidité de la résistance française au sud de la Marne. De ce côté, avant-hier, le général von Bœhn a eu à soutenir de violentes contre-attaques ; toute la journée, on s'est battu avec acharnement sur les hauteurs de la rive méridionale de la Marne. Hier, Berlin annonçait que le dernier mot était resté aux troupes allemandes. Mais l'événement imprévu qui s'est produit depuis lors sur la droite de l'armée du général Bœhn l'empêchera probablement de tirer parti de son succès et de reprendre sa manœuvre sur la Marne.

A l'est de Reims, le *statu quo* continue. Le premier communiqué allemand sur l'offensive dans le secteur de Champagne contenait une expression mystérieuse, dont on n'a l'explication que maintenant. Il disait :

« Les armées des généraux von Mudra et von Einem attaquèrent l'ennemi en Champagne, vers Prunay, à l'est de Reims, jusqu'à Tahure, et enlevèrent à l'ennemi, *qui se dérobe à leur contact*, la première position française. »

Les mots : « qui se dérobe à leur contact », qu'on ne savait comment interpréter, au premier moment, s'éclairent des commentaires des correspondants de guerre allemands et de ceux du critique militaire des *Débats*.

Le correspondant de la *Gazette de Francfort* dit que, lorsque les armées Mudra et von Einem furent parties à l'attaque, lundi matin, à 4 h. 50, après une préparation d'artillerie de 3 heures, elles avancèrent tout d'abord avec une relative facilité ; cependant, la résistance française s'affermissait par degrés et bientôt, il fut évident que le commandement français avait renoncé à défendre *à tout prix la première ligne*, pour concentrer tout son effort dans la défense de la seconde position.

Dès que l'attaque allemande approcha de cette zone, elle commença à éprouver les effets d'un feu d'artillerie intense, provenant de batteries savamment échelonnées en profondeur.

Le critique du *Journal des Débats* confirme ces observations et expose la nouvelle tactique française en ces termes :

« Ce mécanisme de l'armée allemande, si puissant et qui avait fonctionné avec une puissance si efficace dans les offensives précédentes, s'est brisé net sur le front de l'armée Gouraud. Ce général, par un bel emploi de la défense élastique, en tenant très légèrement *ses premières lignes, a amené l'ennemi*, qui avait frappé son premier coup dans le vide, à parcourir ensuite un long espace sur un terrain préparé par la défense, où les canons et les mitrailleuses en ont fait un carnage. Evidemment, il y a sacrifice initial de terrain, et même d'un terrain aussi précieux que les monts. Mais c'est vraiment le cas de dire que le terrain n'est rien et que la destruction de la force vive de l'ennemi est tout. Quinze divisions allemandes de première ligne, soutenues par dix divisions de réserve, sont venues trébucher dans cette zone meurtrière préparée par le commandant français. Elles sont bien arrivées à la ligne Prunay-nord de Prosnes-nord de Souain, mais brisées, avec leurs éléments de tête fauchés, et incapables d'aller plus loin sans se réorganiser, sans avoir entamé la position française et sans même avoir infligé de pertes au défenseur. La manœuvre du général Gouraud restera comme un modèle classique de défense en profondeur. »

* * *

A moins de partir par la voie d'Amérique, de l'océan Pacifique et du Japon, puis de traverser toute la Sibérie, les Alliés ne peuvent plus communiquer avec la Russie qu'en longeant les côtes de la Norvège, en les contournant par le nord pour atteindre la côte mourmane de l'océan Arctique. C'est aller dans une contrée tellement septentrionale qu'elle est déjà comprise dans le cercle polaire.

La côte mourmane est le nom usuel de la côte de la Laponie russe, depuis la baie de Kola jusqu'au cap Mourman. (Mourman serait une corruption de Normand.) Cette côte a 420 kilomètres de long à vol d'oiseau. Elle domine les flots de 200 à 300 mètres à l'ouest de la baie de Kola et s'abaisse vers l'est.

Pendant longtemps, la seule localité de ce pays sévère fut Kola, bourgade de pêcheurs, qui ne compte pas un millier d'habitants, à l'extrémité d'un golfe étroit qui s'avance très avant dans les terres. Depuis, les Russes ont tâché de donner vie à un port, plus au nord, vers la grande mer.

Au seizième siècle, un explorateur anglais, Chancellor, avait découvert ces parages et avait établi des communications avec la Russie, qui furent pendant cent ans les seules pratiquées, avant que les tsars se fussent rapprochés de l'Europe par la voie occidentale directe.

Au sud de la terre mourmane, se trouve la mer Blanche, dont le principal port est Arkhangel.

On sait qu'une quantité de munitions de l'Entente se trouvent concentrées à Arkhangel et qu'Arkhangel est relié par chemin de fer à Vologda, station importante sur le transsibérien du nord, de Pétrograd à Viatka et à Perm. Mais Arkhangel, sur la côte orientale de la mer Blanche, est fermé par les glaces de novembre à mai, tandis que, sur la côte septentrionale de cette mer, un courant du « gulf stream » (le courant chaud qui part du golfe du Mexique pour se diriger vers les côtes d'Europe) empêche que la glace ne se forme.

Une ligne de chemin de fer a été construite, en 1917, pour mettre en relation directe Pétrograd avec la côte mourmane. Cette ligne, qui va droit vers le nord, touche la mer Blanche à Kem, mais continue le long de la côte pour avoir son point terminus à Kola, qui est l'endroit où abordent les vaisseaux de l'Entente sur la côte mourmane.

Or, les Allemands, avec l'aide des Finlandais, font leurs efforts pour construire une ligne, qui, partant d'Uléaborg, en Finlande, dans le golfe de Bothnie, atteindrait Kem, sur la ligne russe de la côte mourmane, afin d'y couper la communication des Alliés avec la Russie et Pétrograd. Cette ligne aurait une longueur de 450 kilomètres ; il ne semble pas qu'elle soit achevée. Mais les troupes finlandaises ne sont plus qu'à 50 kilomètres de Kem. On juge par là quelle partie importante se joue dans la région septentrionale de l'Europe, tandis que les armées sont aux prises sur le front d'occident.

* * *

On a annoncé hier l'exécution d'un des assassins de l'ambassadeur allemand à Moscou et on a dit que l'on s'attendait à ce que les deux instigateurs de l'attentat, le révolutionnaire Kamkof et la Louise Michel russe, Marie Spiridovna, subissent également la peine capitale.

Kamkof est un quelconque des chefs du parti terroriste russe. Marie Spiridovna a beaucoup plus de relief. C'est une jeune femme de trente-deux ans, née d'une bonne famille, mais que la vue des excès du régime tsariste a jetée tôt dans le camp révolutionnaire. A vingt et un ans, Marie Spiridovna « exécutait », de sa propre main, un général qui maltraitait ses moujiks. Elle fut déportée en Sibérie et connut toute la gamme des supplices qui faisaient des gardes-chiourme impériaux les émules des tortionnaires chinois. Un des délassements de ses bourreaux consistait à éteindre leurs cigarettes en les écrasant sur sa chair. Les tortures qu'elle endura lui firent une auréole et les paysans russes, pour lesquels elle souffrait, s'habituèrent à la regarder comme une martyre et une sainte. Le jour de sa naissance et le jour de sa fête, ils allaient brûler des cierges dans les églises. A la suite de la révolution de mars 1917, Marie Spiridovna connut l'heure du triomphe. Elle fut élue présidente du Conseil des paysans, et ceux-ci, pour la voir, se mirent en marche de tous les points de la Russie. Il est douteux que le gouvernement maximaliste fasse exécuter cette femme, dont le prestige est immense et dont la mise à mort pourrait soulever contre lui une terrible tempête.

LES LEÇONS DE LA GUERRE

Un des caractères de la guerre moderne, c'est le degré de l'antagonisme qui a séparé, dès le premier jour, les nations belligérantes. Cet antagonisme, révélateur de la vanité des théories *humanitaires* tant prônées auparavant et de leur impuissance à calmer les passions de l'égoïsme et de l'ambition, paraît devoir conduire le monde aux extrémités les plus effroyables. Il semble, comme nous l'entendions proclamer naguère, que les nations cherchent moins à se vaincre qu'à se détruire, et l'on ne peut assister au spectacle d'une telle ruine sans en chercher les causes et sans s'enquérir des moyens d'y porter remède.

Il n'y a pas de constatation plus humiliante à faire devant de tels désastres que celle de l'aveuglement général et de l'inanité des précautions qui en ont précédé l'avènement. Car, alors que beaucoup de penseurs modernes se flattaient d'en être arrivés à un idéal de paix et de fraternité universelle, il s'est trouvé tout à coup qu'on était engagé dans la plus meurtrière tuerie et dans la plus implacable inimitié que les temps aient vue. M. Léon Bourgeois, dans la *Société des Nations*, nous retrace les efforts accomplis par la *Conférence de la Haye pour éviter le* terrible fléau : limitations des armements, arbitrage international, conventions multiples et variées, société des nations enfin, tout fut tenté pour établir le monde dans cet état heureux où il ne connaîtrait d'autre loi que celle de la solidarité. Mais fut-il jamais plus cruelle ironie du sort, ou plutôt vit-on jamais pareille naïveté ou pareille duplicité, quand, au lendemain de ces accords retentissants dont l'écho avait inspiré l'illusion aux faibles et une trompeuse confiance aux gens *craintifs*, ces mêmes nations se jetèrent soudainement les unes sur les autres avec une fureur que ne pouvait expliquer qu'une aversion invétérée ? Toutes ces règles si péniblement élaborées furent violées comme à plaisir et l'on peut dire assurément que les excès furent portés à un degré que l'imagination même des plénipotentiaires n'avait pas prévu. Tous les progrès de la science ont servi à créer des instruments de mort, et l'on se prend à *regretter le temps où, avec moins d'art et moins* d'animosité aussi, les peuples luttaient simplement pour des questions d'honneur ou de prestige ; alors l'attachement à la justice et à la vérité tempérait toutes les discordes, et l'on n'avait pas rompu encore avec la puissance papale, guide et autorité éclairée, naturellement apte à prononcer sur toutes ces querelles et à les dénouer mieux que ne le fait la force du poignet et du fer.

Quelle étrange aberration pour les gouvernements d'aujourd'hui que de se réclamer de la justice en repoussant son auteur, que d'en appeler à la conscience universelle en refusant pour sa part de l'écouter, que de reprocher au Saint-Siège de ne pas prendre assez fermement parti dans un débat dont on l'écarte systématiquement ! Telle est la misérable contradiction où sont tombés tant d'orgueilleux ergoteurs et *tant d'incrédules utopistes. Tel est le véritable* obstacle à la restauration d'une paix juste et *durable. Pour avoir méprisé* l'autorité spirituelle et la puissance des lois morales, les hommes sont condamnés à s'exterminer.

Nous n'ignorons pas, certes, les sacrifices individuels sublimes qui s'accomplissent à l'occasion de ces hécatombes ; leur valeur inappréciable sera finalement la rançon de l'humanité. Mais, si nous écoutons la voix des nations dans leur ensemble, alors vraiment, ce ne sont plus que cris de haine et de mort, mensonges odieux et vaines déclamations. Tels sont les produits de la pensée moderne, le fruit naturel de la philosophie du moi, l'aboutissement final des théories révolutionnaires. Le règne de la justice ne pourra reparaître qu'avec celui de l'autorité morale qui la détermine et la sanctionne. Car quel fondement faire sur une justice que chaque parti façonne à son gré, asservit à sa cause, plie même à ses plus basses passions ?

Les attributs essentiels de la justice sont d'être unique et indépendante, effective et inévitable. Pour la représenter, la Conférence de La Haye s'est montrée trop impuissante. Pour restaurer l'échafaudage écroulé des arrangements et engagements internationaux, il n'y a qu'une base possible, c'est celle de la religion. Les nouveaux traités n'auront de valeur sérieuse que si, dans le conseil des nations, est introduit un arbitre souverain, désintéressé, dont l'intervention dissipe les malentendus, dont les décisions tranchent les différends, prononcent sur les contestations, réunissent enfin, s'il le faut, les défenseurs du droit contre ceux qui le violent. Cet arbitre ne peut être autre que le Souverain *Pontife, seul représentant d'une unité de croyance* et d'une autorité morale qui soit véritablement un trait d'union entre tous les peuples. C'est là qu'est la garantie de sécurité indispensable pour l'avenir ; c'est là la pierre angulaire qu'on rejette et qui doit soutenir tout l'édifice ; c'est là qu'est le port de salut, et, tant que l'égarement des hommes le dédaignera, la tempête continuera de sévir, au risque d'engloutir la meilleure partie du genre humain.

G. O.

La guerre européenne

L'offensive allemande

Journée du 17 juillet

Communiqué français du 18 juillet, à 3 h. après midi :

Sur le front de la Marne et en Champagne, aucun changement.

Au sud-ouest de Nanteuil-la-Fosse, nous avons arrêté net une attaque ennemie.

Au nord de Prosnes (est de Reims), une violente attaque ennemie a échoué.

* * *

Communiqué allemand du 18 juillet, après midi :

Groupe d'armées du prince Rupprecht. — Au nord de Lens et à l'est de Villers-Bretonneux, nous avons repoussé des attaques locales de l'ennemi. L'activité de combat, faible pendant le jour, s'est ranimée le soir.

Au sud-ouest d'Ypres, l'activité de reconnaissances nous a valu à plusieurs reprises la capture de prisonniers.

Groupe d'armées du kronprinz : L'armée von Bœhn a été engagée toute la journée dans de rudes combats. *L'ennemi a lancé de fortes contre-attaques contre tout notre front au sud de la Marne. Le soir, la bataille était décidée en notre faveur. Les attaques de l'ennemi se sont effondrées avec les plus lourdes pertes.*

Par une contre-attaque, nous avons rejeté l'ennemi de petites localités au sud-est de Mareuil, où il avait pénétré temporairement.

Sur la rive nord de la rivière également, l'ennemi a tenté en vain de nous disputer nos gains.

En prenant d'assaut une crête située au sud de Pourcy, nous avons capturé la troupe qui occupait la position avec son chef, un commandant de régiment, et pris plusieurs canons.

A l'est de Reims, la situation est sans changement. Feu d'artillerie d'intensité variable.

Au nord-ouest de Massiges, l'ennemi a exécuté de petites attaques qui se sont brisées sous nos contre-attaques.

Journée du 18 juillet

Communiqué français d'hier jeudi, 11 h. du soir :

Après avoir brisé l'offensive allemande sur le front de Champagne et de la Montagne de Reims, dans les journées des 15, 16 et 17 juillet, les troupes françaises, en union avec les forces américaines, se sont portées le 18 à l'attaque des positions allemandes entre l'Aisne et la Marne, sur une étendue de 45 kilomètres. Partant du front Amblény-Longpont-Troesne-Bouresches, nous avons réalisé une avance importante dans les lignes ennemies. Nous avons atteint le plateau qui domine Soissons, au sud-ouest, et la région de Chaudon, entre Villers-Helon et Noroy sur Ourcq.

De violents combats sont en cours au sud de l'Ourcq. Nos troupes ont dépassé la ligne Marizy-St-Gengoulph-Hautevesnes-Belleau.

Plus de vingt villages ont été repris par l'admirable élan des troupes franco-américaines. Plusieurs milliers de prisonniers et un important butin sont tombés entre nos mains.

Aucun événement important sur le reste du front.

* * *

Communiqué allemand du soir :

Entre l'Aisne et la Marne, les Français ont attaqué avec de puissantes forces avec des tanks. Ils ont gagné un peu de terrain. Nos réserves disponibles sont intervenues dans le combat.

L'appréciation du « Temps »

Paris, 18 juillet.

Commentant la contre-attaque française, le *Temps* dit que la situation était hier satisfaisante. Partout, nous tenions tête à l'ennemi. Aujourd'hui, il s'est produit un événement que les Allemands n'avaient pas prévu quand ils s'acharnaient à pousser vers l'est dans la vallée *de la Marne : une armée française les attaquant* sur un front de 35 kilomètres entre Fontenay et la région de Belleau, prenant à revers toute la ligne ennemie s'étendant de Château-Thierry à Reims.

L'offensive française du 16 avril 1917

Sous diverses formes, la question de l'offensive du 16 avril 1917 a été portée devant l'opinion française. L'*Œuvre* a demandé à l'homme le plus qualifié pour connaître la vérité, d'exposer les faits à ses lecteurs. M. Abel Ferry, député et ancien sous-secrétaire d'Etat, chargé par la Commission de l'armée de procéder *à une enquête* et de dresser un rapport sur les opérations militaires d'avril 1917, a donné à l'*Œuvre* l'article suivant :

Il se fait autour de la bataille du 16 avril 1917 une campagne de presse qui risquerait à la longue d'avoir sur le moral du soldat une influence pernicieuse.

Un certain nombre de publicistes, de bonne foi, mais mal informés, prétendent que l'on aurait arrêté la bataille du 16 avril au moment où la rupture allait se produire.

Il est pénible d'avoir à réveiller dans l'âme du troupier le souvenir des événements du 16 avril 1917 ; mais une pareille légende, si elle prenait corps, affaiblirait la résistance morale du pays.

C'est pourquoi nous nous décidons à rappeler les faits. *Nous invoquons, en témoignage* de leur exactitude, le million de valeureux *combattants qui, le 16 avril, entre Soissons et* Reims, ont su et ont vu.

Le soir du 16 avril 1917, la rupture espérée ne s'était pas produite. Tous les plans d'engagement ordonnaient, pour tous les corps d'armée, la conquête des trois positions ennemies en une journée. Or, nous n'enlevâmes nulle part la troisième position, rarement la seconde et pas partout la première.

Ce gain médiocre de terrain coûta à l'armée française des pertes sévères.

L'élan de notre infanterie avait été extraordinaire. Il fut brisé.

Les pertes parurent d'autant plus lourdes qu'elles se produisirent presque entièrement entre 6 heures et 9 heures du matin.

A l'ouest de Brimont, l'un de nos meilleurs corps, le 7e, n'avança que de quelques centaines de mètres. Cette faible avance lui coûta les *deux tiers de son effectif.*

Un autre corps d'élite, le 1er, put à peine, devant Craonne, emporter une partie de la première position, et perdit la moitié de son effectif.

Aussi dans le mois qui suivit, je ne rencontrais ni un officier général, ni un officier subalterne qui supposât que la ruée pût continuer.

On cherche qui a arrêté la bataille. La bataille s'était arrêtée d'elle-même.

Pourquoi ? 1° par défauts d'exécution ; 2° par erreur de conception.

1° Défauts d'exécution. — Jamais attaque ne fut plus mal montée, surtout entre Craonne et Reims.

Les espérances stratégiques avaient fait négliger les nécessités tactiques ; l'exploitation fut prévue, la rupture ne fut pas étudiée.

Les voies de transport furent mal organisées : les voies normales prévues ne furent achevées qu'au cours de l'offensive. Les grandes gares *de ravitaillement n'étaient pas terminées. Les* voies de 0 m. 60 mal balastées étaient sans rendement. Les routes mal achevées, cassées et encombrées. L'embouteillage de certaines routes, la veille du 16 avril, est resté légendaire dans certains corps.

Bref, le réseau de transport fut incapable d'envoyer à toutes les batteries les munitions escomptées.

Le jour de l'attaque, les fusées signalétiques manquèrent. Nombre de régiments ne purent pas avertir les commandants de batteries que leurs tirs, trop courts, tombaient sur l'infanterie française, ou qu'une contre-attaque ennemie allait se déclancher. Or, il y avait, aux armées, assez de fusées signalétiques, mais le tiers seulement parvint aux régiments.

Le quatrième bureau de la 5e armée, chargé *de la répartition du matériel*, se trompa dans les distributions de gargousses et d'obus aux batteries de divers calibres.

Des commandants de batteries, incapables d'assurer les destructions prévues, pleuraient aux observatoires.

La consommation de munitions pour cette grande offensive ne fut que le 1/5 des stocks qu'avait accumulés la France en travail. La

préparation d'artillerie devait durer sept jours : par suite du mauvais temps, elle dura neuf jours, mais l'on n'augmenta pas le nombre des coups à tirer. Le tir fut si peu nourri que sur certains points les Allemands reconstruisaient au fur et à mesure des destructions.

Enfin, la densité des pièces d'artillerie était au mètre courant moitié moindre de ce qu'elle avait été sur la Somme et à Verdun, alors que le terrain était deux fois plus fort.

Le chiffre de nos pièces existantes à cette époque ne nous permettait d'attaquer que sur un peu plus de la moitié du secteur de la 6me armée ; or, l'artillerie fut répartie également ; partout, elle fut insuffisante.

Tous les rapports des grandes unités : divisions, régiments, corps d'armée, que j'ai entre les mains, portent : « Tirs d'artillerie trop grêles, destructions pas faites, abris intacts, mitrailleuses indemnes, l'artillerie ennemie pas dominée, l'ennemi a peu souffert. »

Le barrage roulant d'obus en avant de notre infanterie en marche qui, le jour de l'attaque, devait tout écraser, fut si ténu que certains régiments le dépassèrent sans s'en apercevoir. Comment mieux caractériser à la fois la faiblesse de notre préparation d'artillerie et l'élan admirable de notre infanterie ?

2° Erreur de conception. — Le 16 avril, l'attaque française était attendue des Allemands de Soissons à Reims.

Or, les seules opérations qui ont réussi au cours de cette guerre sont celles où a joué la surprise.

Pour attaquer avec les moyens modernes de combat, il faut une préparation matérielle du terrain : voies normales, voies de 0 m. 60, routes, positions de batteries, etc... Si cette préparation n'est faite que sur quelques dizaines de kilomètres, elle avertit l'ennemi du point d'attaque.

Seule l'organisation offensive préalable de tout le front rend au commandement sa liberté de manœuvre.

L'erreur de notre commandement pendant trois ans est de n'avoir jamais cru à la possibilité de la surprise.

En vain, depuis 1915, la commission de l'armée de la Chambre a-t-elle supplié les gouvernements et le haut commandement de réaliser cette organisation totale du front qui seule permettait la surprise. Nos contrôleurs aux armées n'ont, hélas ! jamais reçu des états-majors responsables que cette réponse accompagnée d'un haussement d'épaules : « Monsieur le député, comment voulez-vous que l'on dissimule à l'ennemi la mise en bataille de 300,000 hommes ? »

Or, les Allemands, en 1918, ont réalisé ce que les généraux en chef français de 1915 et de 1916 déclaraient impossible. De Nieuport à Belfort, le front allemand est organisé en terrains d'attaque. Là est le secret principal de leurs récents succès.

Ce que Hindenburg a fait à son bénéfice cette année-ci, il l'avait redouté de notre part l'année dernière. Ce fut la raison de son fameux repli de Noyon à Arras, de mars 1917.

En mars 1917, la succession des batailles d'Artois, de la Somme, de Champagne et de Verdun des années précédentes avait abouti, sans plan prémédité de notre état-major, et presque malgré lui, à l'organisation continue de 250 kilomètres de notre front.

L'attaque en masse et par surprise devenait possible. Hindenburg la redouta ; par son repli, il neutralisa les trois quarts du front d'attaque éventuel. Il savait désormais que le secteur obligé de notre offensive était Soissons-Reims.

En avril 1917, au lieu de recommencer l'organisation méthodique et préalable du terrain abandonné par l'ennemi, le général en chef Nivelle, en vertu de cette théorie d'offensives quand même, à tout prix, sans préparation, sans méthodes, que certains publicistes remettent aujourd'hui si dangereusement en honneur, attaqua.

Devant chaque batterie française était une batterie allemande, devant chaque division française une division allemande.

Voilà comment, le 16 avril 1917, l'attaque française, connue depuis février dans chaque village, publiée chez les neutres, prévue par l'ennemi, échoua pour n'avoir bénéficié d'aucune surprise.

Les pouvoirs publics enquêtèrent.

Des sanctions, alors publiées, furent prises.

Le haut commandement fut modifié.

La direction des armées françaises fut remise à deux hommes que l'opinion de l'armée désignait pour les meilleurs, l'un le vainqueur de l'Yser, l'autre le défenseur victorieux de Verdun, l'un esprit hardi, l'autre dont l'énergie méthodique sait économiser la vie de ses soldats.

Le jour où les pièces seront livrées à la publicité, la légende disparaîtra comme fumée au vent. Le peuple constatera que gouvernement et parlement ont fait leur devoir et ne l'ont pas outrepassé.

Abel Ferry, député.

Ligue économique des Alliés

Paris, 18 juillet.

(Havas.) — Les journaux disent que le gouvernement français envoie en Australie une mission sous la direction de M. Albert Melin ; elle comprend parmi ses membres le général Pau. La mission a pour but de préparer un accord avec tous les Alliés, notamment avec l'Angleterre et les Etats-Unis, sur la base d'une ligue économique des nations. Avant son départ, la mission a visité le front australien en France, rendant ainsi hommage au contingent qui s'est conduit si vaillamment.

En Abyssinie

Francfort, 18 juillet.

On mande de La Haye à la *Gazette de Francfort* que, selon une nouvelle de Rome au *Daily Telegraph*, des rapports reçus d'Addis Abeba disent qu'une assemblée comprenant plusieurs milliers de personnes aurait demandé la démission et l'arrestation des ministres. L'empereur aurait accordé la démission, mais non l'arrestation. Lors des troubles, ils auraient été cependant arrêtés. La situation en Abyssinie serait obscure.

M. MALVY EN HAUTE-COUR

Le réquisitoire contre M. Malvy

Paris, 18 juillet.

(Havas.) — Le procureur Mérillon prononce un violent réquisitoire qui conclut à la complicité indubitable de Malvy dans une trahison qui menace l'existence du pays. Malvy pourra peut-être discuter les conditions de cette complicité, mais il est le seul à ne pas pouvoir soutenir qu'il a ignoré les agissements criminels des coupables. Il est même établi que, averti par ses services, il n'a pas voulu tenir compte de leurs utiles indications, poursuivant surtout en 1917 son œuvre d'assistance aux criminels, malgré les objurgations des chefs militaires et souvent des observations des préfets. Malvy s'abritera derrière deux arguments.

1. Il soutiendra qu'il a accompli uniquement un acte voulu et délibéré par le gouvernement. Même cette thèse est inadmissible, Malvy étant coupable non seulement d'avoir accompli les faits qui lui sont reprochés, mais d'avoir trompé ses collaborateurs du ministère, pleinement confiants.

2. Il invoquera l'absence d'intention criminelle. Il devra alors démontrer que son but était sincère et qu'il ne prêta son concours à un acte criminel que par une erreur inadmissible, ne constituant pas une faute lourde.

Malvy n'a plus qu'une ressource qu'il ne néglige pas. Il entend soutenir que sa participation n'est pas criminelle parce qu'il avait un but légitime, celui d'assurer, au risque même de quelques trahisons, dans l'ensemble du pays, l'union, la concorde et l'effort commun vers la défense nationale. Cette thèse n'est pas admissible. Malvy a été placé au ministère de l'intérieur pour seconder les vues d'une volonté supérieure à la sienne. Il entendait soutenir les tendances du maître qui voulait gouverner et diriger le pays en dehors du gouvernement régulier. Pour cela, Malvy manquait à la fidélité qu'il devait à son propre gouvernement. C'est cette complicité qui soumet Malvy aux rigueurs de l'article 77 du code pénal. Cet article punit le criminel reconnu coupable de la peine de la déportation dans une enceinte fortifiée jusqu'à cinq ans, si les circonstances atténuantes sont accordées.

Le suffrage féminin en Hongrie

Budapest, 18 juillet.

Le projet du gouvernement hongrois concernant l'introduction du droit de vote en faveur des femmes au bénéfice d'une instruction supérieure ou payant pour revenu personnel cent couronnes d'impôts a été repoussé par la Chambre des députés.

Nouvelles diverses

M. Nitti, ministre italien des finances, est arrivé à Paris, accompagné d'un nombreux personnel.

— M. Denys Cochin est de retour à Paris de son voyage à Rome.

— On mande de Bucarest que, aussitôt après la ratification du traité de paix de Brest-Litovsk à Vienne, M. Marghiloman, chef du cabinet roumain, partira pour Berlin, afin d'y régler des questions d'ordre économique.

— Le Landtag finlandais, qui examinait, en seconde lecture, le projet de constitution, s'est prononcé, par 57 voix contre 53, en faveur de l'établissement du régime monarchique en Finlande.

— Le chef des socialistes belges, M. Vandervelde, dément la nouvelle selon laquelle il se rendrait prochainement en Hollande, en sa qualité de président du bureau socialiste international, afin d'avoir une conférence avec des socialistes allemands et autrichiens.

— L'office national de la presse française a décidé que, à partir du 1er août, les journaux de format courant paraîtront trois fois par semaine sur deux pages et 4 fois sur 4 pages.

Nécrologie

Le capitaine aviateur Roosevelt

Une dépêche annonçait hier que le capitaine Quentin Roosevelt, le plus jeune des fils de l'ancien président de la République des Etats-Unis, avait été tué au cours d'un combat d'avions.

Son appareil est tombé en flammes sur le champ de bataille.

Le capitaine Roosevelt venait d'être l'objet d'une citation pour avoir engagé le combat avec trois aviateurs allemands et avoir abattu un de ses adversaires.

Le *Temps* dit à propos de cette mort :

« Si l'ancien combattant de Cuba n'est pas venu lui-même, comme il le désirait, prendre sa place au milieu du combat, et, selon sa coutume, au plus fort du péril, c'est que des obstacles plus puissants que sa volonté l'ont retenu aux Etats-Unis où d'ailleurs il ne cesse de servir, par tous les moyens en son pouvoir, la cause à laquelle il a sacrifié de tout cœur ses plus chères affections. Il nous a donné ses quatre fils, tous engagés volontaires, tous animés de la plus belle émulation d'héroïsme et inspirés des hautes pensées dont la tradition paternelle a illustré leur foyer natal. L'un d'eux, le plus jeune, déjà cité à l'ordre pour une série d'incomparables prouesses, vient de tomber au champ d'honneur. Un autre est blessé. »

Mme De Filippis

On nous écrit de Lugano, le 18 :

A Lugano, est morte Mme Louise-Rosalie De Filippis, qu'une attaque cardiaque a foudroyée dans le jardin de sa villa. C'était un des « types » les plus connus de Lugano, une femme riche, au grand cœur, mais avec des idées toutes à elle. On la voyait chaque jour au café de la gare ; le sort des prisonniers de guerre l'intéressait beaucoup et elle ne manqua pas une occasion de leur témoigner sa sollicitude. Aux premiers mois de la guerre, elle s'en fut toute seule en Belgique, à la recherche d'un neveu qu'elle chérissait comme si c'était son enfant ; le récit de ce voyage parut dans la revue tessinoise *Risveglio*.

Mme Louise-Rosalie De Filippis, qui aimait pourtant les fleurs, a déclaré n'en vouloir point sur son cercueil, autour duquel ne manqueront pas les prières de ceux qui ont joui de ses bienfaits.

M.

Echos de partout

MATIÈRES D'ÉCHANGE

Annonce parue dans un journal de Genève :

Mlle Jacqueline P..., Ire divette au Grand Théâtre, demande qui voudrait lui donner des coupons de sucre en échange de sa photographie signée. Se présenter de 7 h. à 11 h. du matin, boulevard G..., 22.

SACRIFICES D'ANIMAUX

La guerre a étendu ses fâcheux effets jusqu'au Jardin des Plantes de Paris.

On a dû se défaire de quelques animaux, qui demandaient trop de frais pour leur nourriture. Un tigre du Bengale a été vendu à un grand fourreur pour la bagatelle de mille francs. Des singes ont été cédés à des amateurs pour des prix variant entre quarante et cinq cents francs.

Une antilope a été achetée par un pelletier de la banlieue parisienne. Il a fait de la peau une descente de lit, qui a été vendue à M. Edmond Rostand pour la somme de sept cents francs.

MOT DE LA FIN

Au bas d'une illustration du journal humoristique Ulk, de Berlin :

Jadis, je changeais un col de chemise par jour et un billet de 100 marks par semaine. Actuellement, je change un col par semaine et un billet de 100 marks par jour.

Confédération

Nomination

La Direction générale des C. F. F. a nommé M. le docteur Beat-Friedrich von Tscharner, de Berne, actuellement médecin à Glaris, au poste d'adjoint au médecin en chef.

Au tunnel du Simplon

Le trafic des voyageurs et des marchandises est complètement supprimé, entre Brigue et Iselle, par suite d'avarie à la ligne de contact électrique.

Transport de tourbe

Vu la grande pénurie de matériel roulant, les Chemins de fer fédéraux ont fait approprier une cinquantaine de wagons plats pour le transport de la tourbe, en les munissant de hausses en bois.

MORT DE M. WILLIAM VOGT

L'auteur bien connu de nombreuses publications sur la politique genevoise et la franc-maçonnerie suisse est mort avant-hier, mercredi, à Vandœuvres, près de Genève. M. William Vogt était âgé de 59 ans. Il était fils du grand géologue Carl Vogt. La carrière des lettres l'avait attiré ; il écrivait avec verve, essaya du théâtre et se lança dans la politique. M. Georges Favon l'avait en affection et l'attacha au *Genevois*. Mais M. Vogt était un franc-tireur, qui se plaît mal à la discipline de parti. Il guerroya à sa fantaisie, prenant pour cible de ses épigrammes et objet de ses pamphlets les clubs politiques et surtout la franc-maçonnerie, à laquelle il a porté des coups sensibles.

La Suisse et la guerre

L'échange des prisonniers de guerre

Depuis qu'un arrangement est intervenu entre l'Allemagne et la France pour le rapatriement réciproque des prisonniers de guerre et des internés civils, il passe chaque nuit deux trains en Suisse. Jusqu'ici, 450 officiers allemands, 500 officiers français, 300 civils français et 800 civils allemands ont été rapatriés. Les grands échanges commenceront aujourd'hui 19 juillet, à raison de 1600 personnes par jour. Ces convois circuleront chaque nuit pendant 18 mois.

Une commission américaine

Une commission spéciale pour la Suisse a été nommée par le quartier général de la Croix-Rouge américaine à Washington. Cette commission se chargera spécialement de soulager les prisonniers de guerre américains et les prisonniers civils se trouvant entre les mains des puissances centrales. La commission facilitera les communications entre les prisonniers et leurs parents en Amérique.

Des enfants autrichiens en Suisse

On attend, à la fin de juillet, un convoi de 400 enfants autrichiens, qui viendront passer leurs vacances en Suisse.

L'ÉPIDÉMIE

A Colombier

Le nombre des soldats décédés jusqu'à présent est de 27, dont un nouveau Fribourgeois, le caporal Cuony.

Une infirmière, qui a contracté la maladie au chevet des malades, a succombé.

Le tribut des troupes vaudoises

La *Revue* d'hier publie les noms de sept nouvelles victimes parmi les troupes vaudoises.

Soldats valaisans décédés

On signale comme morts : le fusilier Henri Posse, de Chamoson, le soldat Kiechler, employé aux Services industriels de Sion, et le soldat Cordonnier.

A la Chaux-de-Fonds

Trois civils sont décédés mercredi ; un soldat valaisan est décédé hier matin.

Au Locle

Un soldat vaudois est décédé mercredi à l'hôpital du Locle. La population civile est presque indemne.

A Genève

Il y a eu hier jeudi, à Genève, six décès, dont trois parmi les militaires.

Jusqu'à présent le nombre des cas signalés à Genève serait de 700 ; 75 se sont déclarés dans la journée.

A Berne

Le *Bund* évalue à 10,000 personnes le nombre des malades dans la ville fédérale. On commence à aménager les écoles en infirmeries.

Dans le personnel postal, il y a 285 malades. Les distributions sont réduites à deux tournées.

On donne les détails suivants :

Une quantité de magasins et de bureaux sont fermés, les chefs de la maison et le personnel étant malades. Dans les établissements industriels, la moitié du personnel fait défaut. Les pharmaciens sont débordés. Jour et nuit, les acheteurs se pressent dans leurs officines. Les docteurs sont harassés de travail et ils circulent de jour et de nuit à travers la ville à pied, en bicyclette et en auto.

A Thoune

L'extension de la grippe à la caserne de Thoune, parmi l'école d'infanterie, continue ; jusqu'à mercredi soir, il y avait huit décès.

Aux C. F. F.

L'épidémie qui sévit en ce moment désorganise le service des administrations. Les C. F. F. ont dû prendre certaines mesures prophylactiques. Les gares des grands centres ont reçu des préparations à distribuer aux employés et aux gares de moindre importance. Ce sont des poudres à priser et des solutions pour gargarismes.

Le général Wille à Porrentruy

Le général Wille a visité mercredi les malades dans les ambulances de Porrentruy. Il a parcouru toutes les salles et s'est entretenu avec les soldats en traitement. Il a félicité le personnel sanitaire et les infirmières de Porrentruy de leur dévouement.

Dans la nuit de mardi à mercredi, il y a eu deux décès dus à la grippe, à l'ambulance du Séminaire. Les morts sont les soldats Wæffler et Burki, Oberlandais, du bataillon 40.

Mesures contre l'épidémie

Le Conseil fédéral a pris les mesures suivantes :

1° Mise sur pied des ambulances I et II/12, sans chevaux ni trains, pour le 20 juillet, à 2 heures du soir, à Lyss.

2° Révocation des mises sur pied suivantes : Bataillon de pontonniers 2, état-major et compagnies de pontonniers, I, II, III et IV/2, qui étaient mis sur pied pour le 29 juillet à Wangen. — Compagnie du train de ponton. 2, convoquée pour le 19 août, à Wangen, et compagnie du génie du landsturm 1 et 2, mises sur pied pour le 22 juillet, à Payerne.

Des baraquements et des lits pour les soldats malades

Le Département militaire fédéral a ouvert un crédit illimité au service sanitaire de l'armée pour l'achat de baraquements et de lits destinés aux soldats.

D'autre part, on annonce que les étudiants en médecine de l'université de Berne seront envoyés à la frontière et dans les lazarets d'étape pour y soigner les soldats malades.

Quand la maladie a commencé

On a constaté la maladie pour la première fois au mois de mai chez les soldats du régiment genevois, après leur licenciement.

ARMÉE SUISSE

Le soldat suisse à travers les âges

A l'occasion du 1er août, l'éditeur Georges Jæger, à Genève, a eu l'heureuse idée de demander au peintre Ed. Elzingre une suite à sa série de cartes postales historiques de l'année dernière. Les dix scènes nouvelles qui viennent de paraître sont fort bien venues et forment une collection très documentée que chacun voudra posséder. C'est une œuvre patriotique de répandre ces cartes, qui rappellent les glorieuses leçons du passé.

TRIBUNAUX

Un joli trio

A Zurich, trois trafiquants, un Suisse, Otto Ehrat, un Autrichien, Simon Baumann, et un Italien, Jean Brotti, ont été condamnés à cinq, trois et un mois de prison et à 3000 et 1000 fr. d'amende pour exportation illicite d'un stock de 450,000 kg. de café.

La publicité immorale

Le comité de l'Association de la presse vaudoise a reçu la lettre suivante de la commission synodale de l'Eglise nationale du canton de Vaud :

« Monsieur le Président et Messieurs,

« Le compte rendu de la 18me assemblée générale de votre Association du 6 juillet 1918 nous apprend que le danger que certaines annonces fait courir à la population et à notre pays a retenu l'attention de votre association. En recommandant aux journaux d'en refuser l'insertion, elle a pris une décision dont nous nous permettons de la féliciter chaudement et dont nous attendons les meilleurs effets. A maintes reprises, les corps ecclésiastiques se sont alarmés des conséquences funestes, notamment sur la jeunesse, de publications diverses et ont demandé que des mesures de sauvegarde fussent prises. Cette année même, le 26 mai, le Conseil du 6me arrondissement a fait sien le vœu suivant de la paroisse de Moudon :

« L'Eglise nationale du canton de Vaud est instamment sollicitée de lutter de toutes ses forces contre les publications qui avilissent le goût et souillent l'idéal des jeunes générations : annonces provocantes des journaux, images obscènes, brochures et livres incitant à la débauche ou au vice en général. »

« Dans cette question, d'ordre moral assurément, mais aussi d'ordre patriotique au premier chef, nous sommes heureux de pouvoir compter sur l'intervention si utile de votre Association. »

LES OBSÈQUES DE M. TISSIÈRES

D'imposantes obsèques ont été faites hier, jeudi, à Martigny, à M. le conseiller national Jules Tissières.

Dans l'immense cortège funèbre, les cordons du poêle étaient tenus par MM. Raymond Evêquoz, conseiller national à Sion ; Troillet, président du Conseil d'Etat du Valais ; Boucher, ingénieur, administrateur de la Société d'électrochimie dont le défunt était l'avocat ; Membroz, membre du conseil d'administration ; Desfayes ; Ed. Coquoz, président de l'Ordre des *avocats du Valais*, *Derrière le cercueil, le père* du défunt, M. Alfred Tissières, préfet de Martigny, les délégations des Chambres fédérales, les députés valaisans aux Chambres fédérales, le Conseil d'Etat du Valais en corps, le Grand Conseil, le Tribunal cantonal, etc. C'est le prieur de Martigny qui a officié. Le chœur d'hommes de Martigny a chanté la messe funèbre.

Après l'enterrement, un dîner a été offert par la famille aux notabilités. M. Hermann Seiler, conseiller d'Etat, et M. Eugène Deschenaux, conseiller national, y ont fait l'éloge du défunt.

Trop de flair

Quand, le 5 juillet, parut dans la *Gazette de Lausanne* l'annonce mortuaire collective faisant part du décès des cinq premiers soldats vaudois du parc d'artillerie qui avaient succombé à l'épidémie, comme il n'avait pas encore été question de cette maladie chez nous, l'annonce en question fit poser bien des questions au sujet de la cause des quatre décès qu'on annonçait de cette façon insolite. Un journal eut une trouvaille ; ce fut le *Genevois*. Voici ce qu'il écrivit, sous le titre : « Mystère » :

« Ce qui nous frappe, c'est le silence absolu de la presse bâillonnée par la censure. S'agit-il d'un accident provoqué par les fameux mortiers allemands signalés par M. Burrus en son temps ? »

On sait que, en son temps, c'est-à-dire il y a plusieurs semaines, M. Burrus, exaspéré par le séquestre des propriétés de sa famille situées en Alsace, avait imaginé de se venger sur le Conseil fédéral en disant que celui-ci avait acheté en Allemagne des canons de rebut qui avaient éclaté au premier usage chez nous. Mais, depuis lors, M. Burrus s'est rétracté et a reconnu qu'il avait tenu un propos en l'air. Il paraît que sa rétractation ne compte pas, pour le *Genevois*, dont il faut, au surplus, admirer le flair... d'artilleur.

Enfin rapatriés !

On nous écrit de Lugano, le 18 :

Avant-hier soir, sont arrivés à Bellinzone, par train spécial de Luino, les fonctionnaires et employés suisses résidant à Lugano et qui, depuis huit mois, à cause de la fermeture hermétique de la frontière, s'y trouvaient complètement désœuvrés et avaient demandé à rentrer en Suisse.

La bureaucratie italienne a retardé leur retour jusqu'à maintenant. Il s'agit en tout de 135 personnes. Les familles ont suivi, naturellement, leurs chefs, qui, selon leurs grades et spécialités, trouveront emploi à Bellinzone, à Genève, à Bâle, à Schaffhouse, à Thoune et dans d'autres localités d'outre-Gothard.

Le train, traîné par deux grosses locomotives, se composait de trois voitures à passagers et de rien moins que 30 wagons de marchandises, pour le mobilier de nos compatriotes. La locomotive de tête était pavoisée aux couleurs suisses et italiennes.

M.

CONCOURS DE PIÈCES DE THÉATRE

La Société des Amis de l'instruction, de Genève, organise, à l'occasion du 75me anniversaire de sa fondation, un concours de pièces de théâtres inédites.

Peuvent prendre part au concours : tous les auteurs suisses et les auteurs étrangers domiciliés en Suisse depuis au moins 5 ans.

Les pièces doivent être *écrites en langue* française, prose ou vers, et doivent avoir au moins deux actes.

Les manuscrits devront être adressés à M. William Henssler, président de la Société, le 1er octobre 1918 au plus tard.

FAITS DIVERS

SUISSE

Accident alpestre

On mande de Glaris que le jeune Hardmeyer, de Zieh, âgé de 17 ans, qui faisait l'ascension du Gr Grisch, a été pris dans des neiges d'avalanches et tué. Le corps n'a pas encore été retrouvé. Deux colonnes de secours sont parties Elm.

FRIBOURG

Nomination ecclésiastique

Le Chapitre de Saint-Nicolas a nommé au poste de curé d'Orsonnens M. l'abbé Henri Castin, actuellement curé de Montbrelloz.

Le Chapitre de Saint-Nicolas mettra prochainement au concours les postes de Montbrelloz et de Villarvolard. Dans cette dernière localité, le conseil paroissial a décidé d'ajouter 400 fr. annuellement au revenu curial.

Nouveaux décès de soldats fribourgeois

De Colombier arrive la triste nouvelle du décès du caporal Alphonse Cuony, qui a succombé ce matin à l'épidémie. M. Alphonse Cuony était instituteur à La Corbaz ; il était âgé de 23 ans.

On annonce de Liestal la mort du caporal Niklaus Huber, de la 4me compagnie du bataillon 17. Les malheureux parents de cette nouvelle victime de l'épidémie habitent Saint-Sylvestre.

Ecole de recrues

L'autorité cantonale, d'entente avec le Département militaire fédéral, a décidé de mettre quelques jours en quarantaine les recrues de Colombier qui devaient être licenciées le 18 juillet. Sans doute, la dissolution des collectivités semble une des mesures les plus indiquées contre l'épidémie de grippe. Mais il a paru dangereux de laisser aller immédiatement, dans toutes les communes du canton, des jeunes gens arrivant d'un milieu aussi fortement infecté que les casernes de Colombier. La virulence de l'épidémie dans cette dernière localité est infiniment plus forte que chez nous, et la mortalité a été beaucoup plus importante parmi nos recrues fribourgeoises que dans le régiment valaisan cantonné dans notre ville.

Grâce à l'amabilité d'un de nos instituts, un bâtiment de la banlieue de Fribourg, le pensionnat de Bertigny, a pu immédiatement recevoir le détachement qui est arrivé hier à 11 heures et qui sera isolé et observé pendant quelques jours. A quelques exceptions près, il s'agit de convalescents.

Le concours de bonnes volontés et une activité féminine intelligente ont permis l'organisation rapide d'un quartier confortable qui rendra plus agréable, à nos jeunes soldats, cet internement de courte durée, décidé dans l'intérêt de leur santé et de l'hygiène publique.

L'angoisse des mères

On nous écrit :

En voyant tant de jeunes vies fauchées au service de la patrie, le cœur se serre et l'on se demande avec angoisse quand la mort finira son œuvre terrible.

Nous, mères de famille, nous avions donné nos fils, le meilleur de nous-mêmes, à la Patrie ; nous l'avions fait de grand cœur ; mais nous avons le droit de demander ce que l'on fait pour eux ; nous voulons savoir pourquoi, pendant trois jours, nos pauvres recrues ont manqué des soins les plus élémentaires à Colombier. C'est une mère qui parle pour toutes celles qui pleurent, pour celles dont le cœur est broyé par l'angoisse.

Va-t-on tourner la page sur tant de morts ? Va-t-on continuer à faire faire des marches exténuantes ?

Nous demandons ce que l'on fait en haut lieu pour nos chers soldats, au point de vue des soins hygiéniques et aussi sous le rapport de la nourriture. Comment nos troupes pourront-elles nous défendre si elles sont affaiblies ?

Voilà longtemps que le mécontentement règne ; nous voulons savoir, nous, les mères, ce que l'on fait de nos enfants.

Une mère de famille.

Obsèques d'un soldat

On nous écrit :

Mercredi matin, à Ursy, on a conduit au champ du repos la recrue Jean Demierre, de Montet, décédée à Colombier lundi. Un groupe de soldats avec tambour, commandé par le sergent Richoz, a rendu les honneurs militaires. Ce décès plonge dans le deuil une honorable famille. Le défunt était pour ses camarades un exemple de bonne conduite, de sobriété et de travail. La nombreuse assistance a témoigné à la famille une vive sympathie.

Un nouveau décès dans le régiment valaisan

Hier, est mort, à l'Hôpital des Bourgeois, le soldat Adolphe Mœsching, de Gessenay, demeurant à Martigny, âgé de 27 ans.

* * *

La fabrique de conserves de Saxon a envoyé 100 kg. de confitures pour les soldats valaisans cantonnés à Fribourg.

Mort à la Légion étrangère

La Préfecture de la Glâne a été informée de la mort du soldat Henri Ruffieux, de Romont, qui était engagé, il y a une année environ, dans la Légion étrangère, en qualité de mitrailleur. Henri Ruffieux est tombé le 26 avril.

Les Mousquetaires de Treyvaux

3me centenaire de leur fondation (1618-1918)

Un « rôle » du 24 septembre 1600 dit : « Sont esleus les homes sy après nomes de riere la communauté de Treyvaux pour marcher en acte de guerre pour la garde du pays et service de la magisté de nos sauluerains princes nos seigneurs de la ville de Fryhourg. » Ce rôle est le premier qui fasse mention des *mousquetaires*. Sur les douze hommes désignés, il y a 2 arquebusiers, Petter Rollin et Pierre Bentzo, et *deux* mousquetaires (muscatoyres), Petterman Quarttenoz et Pettermann Risoz. La commune de Treyvaux fait des instances auprès du bailli d'Illens relativement au petit nombre d'hommes qu'elle peut mettre sur pied, et le prie de l'excuser auprès de mes seigneurs de Fribourg, car la plupart sont retenus par le labour. Toutefois, en cas d'urgence, la « communauté de Treyvaux » se charge de fournir autant d'hommes qu'il faudra. Dans les rôles suivants apparaît un nombre toujours plus grand de mousquetaires. Nous voici donc, à partir de cette date, en pleine création des compagnies de mousquetaires. Les rôles du bailliage d'Illens donnent, pour 1610, un chiffre de 12 mousquetaires. Dans le contingent de Treyvaux levé « pour la maintenance de la foy catollique en faveur du Révérendissime Evêque du Porentuz » (Porrentruy), il est fait mention de six mousquetaires.

Dès le commencement du XVIIme siècle, comme on l'a vu dans l'article précédent, le mousquet est de plus en plus utilisé par nos hommes d'armes. C'est à cette époque qu'il faut faire remonter le groupement des premiers mousquetaires, particulièrement pour ceux de Treyvaux et de la région avoisinante. Aucun document d'archives ne nous permet de donner la date exacte de la fondation du groupe des mousquetaires. Ce n'est que quelques années plus tard, en 1618, que la commune de Treyvaux fait les démarches nécessaires pour obtenir du gouvernement de Fribourg une sorte de subside en faveur de ses mousquetaires. C'est la première fois que l'on voit les mousquetaires se présenter officiellement devant le Petit Conseil. Sans doute, ceux-ci devaient être constitués depuis quelque temps déjà. Les preuves à l'appui manquant, les mousquetaires de Treyvaux se sont arrêtés à la date de 1618 comme date de fondation. En effet, le 21 mars 1618, les délégués de Treyvaux exposent au Petit Conseil que, lors de l'introduction du mousquet, il leur avait été permis de clore une pièce de « commun » en faveur des mousquetaires, et que cette opération n'avait pas encore été faite. Ils renouvellent donc leur demande. On sait que clore une pièce de terre était un privilège qui consistait à l'entourer d'une barrière pendant le temps du « parcours », c'est-à-dire au moment où l'on fait paître les troupeaux, et à faire deux récoltes (foin et regain).

Le Petit Conseil, qui encourageait de tout son pouvoir la formation de corps de mousquetaires, accéda à leur demande « pour les prix des arquebusiers ». Il faut en conclure que le profit que la commune retirait de cette pièce de commun « aclos » devait être affecté à donner des prix aux bons arquebusiers. Ordre fut donné au châtelain et au banneret de délimiter cette pièce de terre (Manual N° 169).

Les délégués de Treyvaux paraissent de nouveau devant le Petit Conseil le 2 mai suivant ; ils demandent à connaître la décision de Leurs Excellences sur leur pétition du 21 mars ; ils ajoutent que les gens de quatre communes se rendent déjà au Mouret pour les exercices de tir, qu'ils ne peuvent même pas tous tirer. Aussi prient-ils le Petit Conseil de vouloir bien désigner une place de tir spéciale pour eux et pour ceux d'Arconciel.

Il leur fut répondu que la pièce de terre « aclos » avait été délimitée et qu'ils auraient une minime redevance annuelle d'un bache à payer pour cette concession. La place de tir pour les communes de Treyvaux et d'Arconciel, qui comptaient à elles deux autant de tireurs que les quatre autres communes réunies, fut désignée entre les deux routes (Manual N° 169). La pièce de commun qui avait été octroyée aux mousquetaires de Treyvaux s'appelait « En Purloup » ou « Purlaux ». La commune de Treyvaux possède encore ce pré et en remet fidèlement une partie du revenu à la Société des Mousquetaires.

Les tireurs de Treyvaux consacraient donc les revenus de Purlaux au tir et aux prix à donner au bons tireurs. Le 26 novembre 1657, ordre leur fut donné par le Petit Conseil d'employer désormais cet argent à l'achat de mousquets, afin de pouvoir, en cas de nécessité, armer ceux d'entre eux qui ne possédaient pas d'armes (Man. N° 208, p. 248 verso).

Après le « Defensional » de 1668, nous voyons apparaître, dans la seconde moitié du XVIIme siècle, les premiers régiments fribourgeois. Les hommes de Treyvaux furent d'abord incorporés au régiment de la Bannière du Bourg, ainsi que nous l'apprennent les rôles généraux de 1712 et 1727. La publication du nouveau code militaire édicté par Messeigneurs de Fribourg en 1746 et la réorganisation des milices fribourgeoises attribuèrent les soldats de Treyvaux au régiment de Chevrilles. Les rôles de ce régiment de 1755, 1767 et 1768 nous indiquent que les fusiliers de Treyvaux et d'Arconciel formaient la compagnie de la « Lieutenance collonelle » dudit régiment.

Une grosse lacune, que nous ne pouvons pas combler, à cause du manque de renseignements historiques, nous empêche de dire ce que fut l'activité de la Société des Mousquetaires de la fin du XVIIme siècle jusqu'à l'Acte de Médiation (1803). Sans doute, les profonds changements qui se produisirent dans l'organisation politique des cantons au XVIIme siècle, les guerres de religion, les haines sociales, la guerre des paysans, contribuèrent beaucoup à paralyser l'activité et à entraver le développement des sociétés naissantes.

La décomposition politique, s'aggravant de jour en jour, eut pour conséquence l'affaiblissement du sentiment national et la décadence des institutions militaires, si bien que la Révolution française trouva notre pays complètement désuni. L'invasion française, l'occupation de notre territoire par les armées de la République, la violation de notre pays par les armées autrichiennes et russes et les sanglantes batailles qui se livrèrent sur notre sol jetèrent la Suisse dans la plus noire des misères et furent la cause de la plus complète désorganisation.

(A suivre.) *G. Corpataux.*

* * *

La fête de tir du 3me centenaire de la société « Les Mousquetaires » de Treyvaux, est renvoyée par ordre de la police cantonale.

Mesures contre l'épidémie

Sur la proposition de la Commission de santé, le Conseil d'Etat a pris aujourd'hui la décision suivante :

« Les spectacles, cinémas et autres réjouissances publiques quelconques sont supprimées pour la durée de l'épidémie.

« Les autres réunions publiques n'ayant pas le caractère de réjouissance peuvent être autorisées par le Préfet. »

* * *

Communiqué de la commission de santé :

Il circule dans le public des opinions fantaisistes sur l'épidémie de grippe qui sévit actuellement partout. Il s'agit bien, selon toute vraisemblance, de la même maladie que celle qui fit le tour du monde en 1889 ; comme alors, elle affecte plusieurs formes : respiratoire, digestive, nerveuse ; le type respiratoire est prédominant. A Fribourg, elle revêt jusqu'à présent un caractère relativement bénin : sur 1200 cas, le régiment valaisan, cantonné dans notre ville, n'a eu à déplorer que deux décès ; dans la population civile, la plupart des cas sont très légers.

La commission de santé attire l'attention du public sur les points suivants :

La maladie est très contagieuse ; le malade en est le principal agent de propagation ; il faut donc éviter tout contact inutile avec les malades, éviter aussi tous les rassemblements dans lesquels il y a toujours des sujets en incubation ou des cas légers. Le surmenage, les refroidissements prédisposent à la maladie.

L'alcool, qui peut être utile, à petites doses, dans la période fébrile, n'a pas de propriétés préventives ; il en est de même de la quinine.

Le moyen prophylactique le plus efficace est une grande propreté des mains et de la bouche.

Il est expressément recommandé de se coucher dès le début de la maladie, et de ne se relever qu'après deux jours au moins sans fièvre (température inférieure à 37 degrés). Tout malade qui se lève plus tôt risque une récidive ; les complications sont plus fréquentes dans la récidive que dans la première atteinte.

Dans le cours de la maladie, absorber beaucoup de boissons : le café et le thé sont des toniques du cœur ; ils sont donc utiles. Ne pas abuser de l'alcool.

Renvoi des examens d'apprentis

Vu la gravité des circonstances actuelles, le gouvernement a dû ordonner la fermeture immédiate des écoles primaires, secondaires et professionnelles. Afin de contribuer à l'amélioration sanitaire générale, la commission des examens vient de renvoyer à des temps meilleurs les épreuves de fin d'apprentissage qui devaient commencer à la fin du mois.

Les apprentis et apprenties de tous les métiers qui devaient subir cette année leurs examens seront avisés personnellement, et en temps utile, de toutes les décisions que la commission prendra à leur sujet.

Espérons que cette mesure contribuera à préserver de la contagieuse maladie nos campagnes, généralement épargnées jusqu'à ce jour.

Les étudiants fribourgeois au dehors

M. Gaston Cardinaux, dont la famille demeure à Remaufens, après des examens subis avec succès, a obtenu le diplôme d'ingénieur électricien à l'école d'ingénieurs de Lausanne.

Accident mortel au Vanil Noir

Deux jeunes ouvriers menuisiers de la fabrique de meubles *Gruyeria* de Bulle, un Bernois du nom de Victor Ebischer, et un Vaudois du nom de Michaud, étaient partis samedi pour faire l'excursion du Vanil Noir. Comme ils suivaient la crête en se dirigeant du côté du Creux du Vent, ils voulurent cueillir des edelweiss et s'engagèrent dans les parages dangereux des Roches Pourries ; là, Ebischer perdit pied et tomba sur son compagnon, qui se trouvait en contre-bas ; Michaud put se retenir, tandis que le jeune Bernois était précipité dans le vide. Il fut retrouvé sans vie. Le malheureux était âgé de 27 ans.

L'accident s'est produit dans les mêmes parages où se sont tués naguère un habitant d'Estavannens du nom de Caille et le jeune Bossy, de Fribourg.

Colonie belge de Fribourg

A l'occasion de la fête nationale, les officiers internés belges prient les amis de la Belgique d'assister à la messe, suivie du *Te Deum*, qui sera célébrée à la chapelle de la Villa Saint-Jean, dimanche 21 juillet, à 10 heures, et à la conférence qui sera donnée à la salle de la Grenette, le lundi 22 juillet, à 3 h. M. Sadzot, avocat près la cour d'appel de Liége, parlera de l'« âme belge ».

Pommes de terre nouvelles

Le service communal de ravitaillement continue à faire vendre, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, des pommes de terre printanières au prix de 1 fr. 50 le quart.

Dernière Heure

L'offensive allemande

Bulletin américain

Paris, 19 juillet.

Communiqué américain du 18, à 9 heures du soir :

Entre l'Aisne et la Marne, nos troupes en étroite union avec les troupes françaises, ont attaqué les positions de l'ennemi et pénétré dans ses lignes sur une profondeur de plusieurs milles.

Nous avons capturé un grand nombre de prisonniers et de canons.

Communication officielle

Paris, 19 juillet.

(Havas.) — La commission de l'armée de la Chambre a entendu, hier jeudi, M. Jeanneney, sous-secrétaire de la présidence du Conseil, sur la situation militaire, notamment sur le succès de l'offensive française.

Le rôle de l'aviation

Paris, 19 juillet.

Communiqué officiel de l'aviation :

Notre aviation a continué à jouer brillamment son rôle dans la bataille, pendant les journées des 16 et 17 juillet.

Le 16, nos équipages de bombardement n'ont pas cessé d'attaquer les ponts de la Marne et de gêner le passage des troupes ennemies. Celles-ci, attaquées à la mitrailleuse et à la bombe, au moment où elles débouchaient sur les rives nord et sud, ont subi des pertes sérieuses et ont dû se disperser plusieurs fois.

Un pont jeté par l'ennemi en face de Dormans, copieusement arrosé de projectiles, s'est effondré sous les convois qui le traversaient et s'est englouti dans la rivière.

Nos bombardiers ont également exécuté des expéditions sur des cantonnements, gares, dépôts de munitions et lieux de rassemblement, à l'arrière du front ennemi. Vingt et une tonnes d'explosifs ont été lancées de jour et quatorze au cours de la nuit. On a pu constater d'importants dégâts et une violente explosion à la gare de Maison-Bleue, des incendies dans les gares de Coucy-l'Etape et de Bazoches.

Nos avions, avec leur mordant habituel, ont livré de nombreux combats au-dessus des lignes ennemies. Vingt-neuf appareils allemands ont été abattus ou mis hors de combat et cinq ballons captifs descendus.

Le 17, en dépit d'un feu violent et des averses torrentielles, nos équipages ont pris l'air et ont obtenu de bons résultats. 12 avions allemands ont été abattus et 4 ballons captifs détruits, au cours d'attaques sur les passages de la Marne. 5500 kilos d'explosifs ont été utilisés.

Commentaires allemands

Berlin, 19 juillet.

(Wolff.) — Le feu de l'ennemi s'est ranimé dans les Flandres. Pendant la journée, il s'est intensifié jusqu'à devenir assez violent entre Ypres et Vieux-Berquin. Vers minuit, il est devenu très violent de Zillebecke jusqu'au Kemmel et des deux côtés de Bailleul.

De nombreuses pointes de patrouilles ennemies ont été complètement repoussées. Au cours de ces opérations, des prisonniers sont restés entre nos mains.

Au sud de la Marne, dans ses contre-attaques en masse, l'ennemi a subi une grave et sanglante défaite. Déjà le matin du 17 juillet, l'artillerie ennemie avait pris sous un feu violent nos positions du front de la Marne. Le feu s'intensifia au cours de la journée, notamment dans la région de la route Igny-Dormans, où il devint très violent. Il fut suivi d'une forte attaque, appuyée par des automobiles blindées, contre nos lignes, dans la dépression de Saint-Agnan. Cette attaque de l'ennemi fut repoussée d'une manière sanglante, de même que d'autres attaques déclanchées de Le Mesnil-Huttier.

Au nord-ouest de Venteuil également, des tentatives d'attaques de l'ennemi échouèrent.

Vers le milieu du jour et dans l'après-midi, les Français renouvelèrent leurs fortes attaques en masses. Après avoir engagé des divisions fraîches, l'ennemi attaqua fortement nos positions et chercha, dans une lutte acharnée, à nous arracher des succès. Les épaisses vagues d'assaut que l'ennemi jetait sans cesse contre nos positions au sud de la Marne subissaient des pertes énormes, dont l'adversaire ne tenait aucun compte. Après leurs vaines tentatives elles refluèrent vers leur point de départ, poursuivies par le feu allemand.

Le même sort fut réservé à des poussées ennemies déclanchées contre le bois de la Châtaignière, ainsi qu'au nord de la Marne, dans la région de Venteuil et contre le Bois du Roi. Ici également, l'ennemi subit, sans obtenir aucun résultat, des pertes élevées.

Pendant que toutes les attaques de l'ennemi, sur différents secteurs, s'effondraient avec des alternatives diverses, nos troupes réussissaient à prendre d'assaut une crête montagneuse au sud de Pourcy, faisant de nombreux prisonniers et capturant une batterie.

A l'est de Reims, l'ennemi ne déclancha que des attaques partielles contre nos positions au nord de Perthes, ainsi qu'au nord et à l'ouest de Massiges. Ces tentatives n'eurent aucun succès.

La journée du 17 juillet a été particulièrement sanglante pour nos adversaires qui, malgré tous leurs efforts, ont été vaincus dans cette bataille.

Des avions allemands vers Paris

Paris, 19 juillet.

(Havas.) — L'alerte a été sonnée à Paris à minuit. Elle s'est terminée à minuit 45.

En Finlande

Milan, 19 juillet.

Le *Corriere della Sera* apprend de Stockholm que la commission du budget du Parlement de Finlande a approuvé les crédits militaires de 130 millions de marks. Ces crédits sont considérés comme la préparation de la Finlande à la guerre.

Un transatlantique aérien

Londres, 19 juillet.

(Reuter.) — On mande de New-York au *Daily Telegraph* :

Lord Sempill et d'autres experts britanniques ont essayé un aéroplane destiné à traverser l'Atlantique, devant les pilotes de l'armée américaine, dont 40 demandèrent au ministère de la guerre d'avoir l'honneur d'être attachés à la première escadrille qui sera envoyée en Europe par la voie des airs.

Londres, 19 juillet.

Le correspondant de New-York du *Daily Express* annonce que le général Branker, contrôleur général de service anglais, actuellement en mission aux Etats-Unis pour coordonner les services de l'aviation anglaise, a déclaré dans une entrevue que la traversée de l'Atlantique en aéroplane est une entreprise qui s'impose aussitôt que possible. Elle permettra aux appareils américains de se rendre en Europe en économisant le tonnage.

Le voyage pourrait s'effectuer en 40 heures.

Les banques étrangères

Londres, 19 juillet.

(Havas.) — Hier jeudi, à la Chambre des communes, un député a demandé quelles mesures ont été prises en vue de liquider les affaires des agences de Londres des banques allemandes et autrichiennes.

Le ministre du commerce répond que des dispositions ont été prises en vertu de la loi relative au commerce avec l'ennemi, qui ordonne la liquidation des affaires des banques allemandes et autrichiennes. Le doyen des syndics des biens étrangers placés sous séquestre a été chargé de la liquidation.

Le choléra à Pétrograd

Copenhague, 19 juillet.

(Wolff.) — On mande de Stockholm aux journaux que, à la suite de l'épidémie de choléra régnant à Pétrograd, le trafic par vapeurs a été suspendu de nouveau entre Stockholm et Pétrograd.

Pétrograd, 19 juillet.

(Wolff.) — Plus de 500 nouveaux cas de choléra sont annoncés à Pétrograd.

Mise en accusation du cabinet Bratiano

Bucarest, 19 juillet.

(Wolff.) — La Chambre roumaine a adopté, par 115 voix et 2 abstentions, la proposition faite sur l'initiative du Parlement, de déposer une plainte contre le gouvernement Bratiano.

Décès

Rome, 19 juillet.

(Stefani.) — Le sénateur comte Della Somaglia, président général de la Croix-Rouge italienne, est mort.

SUISSE

Catholiques tessinois

Lugano, 19 juillet.

Le comité central de l'Union populaire tessinoise a décidé de convoquer le comité cantonal de l'Union populaire pour le 5 août, et de lui proposer définitivement l'institution d'un secrétariat permanent de l'association.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Pupilles de la « Freiburgia ». — Ce soir, vendredi, à 7 h., reprise des leçons pour le 1er août.

Musique « *La Concordia* ». — Ce soir, vendredi, répétition générale au Cercle social.

Calendrier

Samedi 20 juillet

Saint Jérôme Emilien, confesseur

Jérôme, né d'une famille patricienne de Venise, passa dans les armes sa première jeunesse. Fait prisonnier, il fut jeté dans un cachot chargé de fers. Il invoqua la Vierge Marie, qui lui apparut, rompit ses liens et dirigea sa marche à travers les troupes ennemies. Il se consacra ensuite aux service des orphelins. Il pourvut de demeures, de nourriture, de vêtements des troupes d'enfants qu'il rassembla à Milan et à Pavie.

Sainte MARGUERITE, vierge et martyre

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 19 Juillet

BAROMÈTRE

THERMOMÈTRE C.

Juillet.	13	14	15	16	17	18	19	Juillet.
7 h. m.	18	15	19	19	20	18	19	7 h. m.
11 h. m.	19	18	21	24	26	25	23	11 h. m.
7 h. s.	20	15	23	26	24	23		7 h. s.

TEMPS PROBABLE

Zurich, midi, 19 juillet.

Recrudescence de chaleur ; peu nuageux ; orages.

Les Pères Dominicains, professeurs à l'Université de Fribourg, dans l'impossibilité d'adresser individuellement leurs remerciements aux nombreuses personnes qui leur ont donné un précieux témoignage de sympathie à l'occasion du décès de leur vénéré confrère, le T. R. P. Norbert del Prado, les prient d'agréer, par ce simple billet collectif, l'expression de leur sincère reconnaissance.

Monsieur **PAUL GAVIN**, pharmacien, de Bulle, et ses enfants, ainsi que les familles alliées, profondément touchés par les marques si nombreuses de profonde sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion du décès de leur cher fils, frère, neveu et parent, adressent à toutes les personnes qui ont pris part à leur grande douleur, et en particulier à la Société de Zofingue, à l'Université de Lausanne, au Département militaire cantonal, au Corps de musique et à la Chorale de Bulle, l'expression de leur plus sincère reconnaissance.

---

†

Madame et Monsieur Ferdinand Macherel-Fleury et leurs enfants, à *Fribourg* ;
Monsieur et Madame Raphaël Fleury et leurs fils, à Brigue.
Mademoiselle Hedivge Fleury, à Fribourg ;
Mademoiselle Isabelle Fleury, à Genève ;
Madame Ecabert-Brossard et ses enfants, à Lausanne et Genève ;
Les familles Ecabert-Fleury, Brosard ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME VEUVE

Marie FLEURY-ECABERT

leur chère mère, belle-mère, grand'mère, fille, sœur, tante et cousine, décédée à l'âge de 58 ans, munie des secours de la religion.
Départ du la maison mortuaire, Miséricorde, Villa Gabrielle.
L'ensevelissement aura lieu dimanche, 21 juillet, à 2 h.
Les messes auront lieu lundi à 8 ¼ h., à l'église du Collège.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

Monsieur Pierre Demierre et sa famille à Vuarmarens, douloureusement éprouvés par la perte de leur fils et frère aîné Jean, décédé à Colombier, remercient bien sincèrement les autorités militaires et toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

Transports funèbres
à destination de tous pays
A. MURITH
Fribourg
Magasins et bureaux } Rue de l'Université et Rue du Lycée
TÉLÉPHONE 309
Tentures mortuaires. - Articles funéraires. Cierges, etc.

ON DEMANDE

une cuisinière

et une

femme de chambre

pour la saison à la montagne.
S'adresser sous P 4205 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

JEUNE HOMME

connaissant langues française et allemande, **est demandé** comme aide dans bureau d'entrepren.
Adresser offres à Publicitas S. A., **Fribourg** sous chiffre P 4197 F. 3937

DOMESTIQUE

Personne de 50 ans demande place dans famille catholique de la Suisse romande ; connaît service de lingerie, cuisine, ménage. Se contenterait de gages minimes.
Offres écrites sous N 74661 L Publicitas S. A., **Lausanne.**

Quelle bonne famille catholique prendrait un

garçon

de 15 ans, fort et robuste, désirant se perfectionner dans la langue française pour s'occuper à l'écurie avec du bétail ou un cheval. Vie de famille demandée. 3916
Offres sous P 4160 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Menuisiers

2 bons ouvriers menuisiers en bâtiments pouvant travailler seuls trouveraient place tout de suite. Bon salaire pour hommes sérieux et capables. 3986
Menuiserie mécanique **Georges Canton, St-Imier.**

A VENDRE
Vélo „Cosmos"

presque neuf. Prix **190 fr.**
S'adres. à *Publicitas S. A., Fribourg* sous chiffres P 4206 F.

ON DEMANDE

deux jeunes employés

temporaires ; durée de l'emploi, 3 mois environ, dès le 1er août.
Adresser offres et références à **Publicitas S. A., Fribourg** sous chiffres P 4149 F. 3901

PUISSANT
DÉPURATIF du sang
Ferment pur de raisins des Pays Chauds
préparé par **Hl. Burmann,** à la Chaux,
Le Locle.

Sans rival contre boutons, clous, diabète, eczéma, etc, etc.

Seuls dépositaires pr Fribourg :
Grande Pharm. Centr.
Bourgknecht et Gottrau.

VOICI
LA MEILLEURE ADRESSE

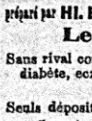

pour **vendre vos chevaux** pour l'abatage ainsi que ceux abattus d'urg. :

Boucherie Chevaline Centrale

Louve, 7 **LAUSANNE** *Louve, 7*

Maison ne les revendant pas pour le travail.
Téléph. : jour, 15.36. nuit et dimanche, 12.80.

LES PLANTES

médicinales, l'hygiène fruitière, la culture des fleurs et celle des légumes, 4 tableaux au moyen desquels il est impossible de se tromper, 80 c. pièce et port. **Les Champignons comestibles,** coloriés 2 fr. 50. S. Henchoz, Chandeleron 14, Lausanne. 1694

ON DEMANDE A LOUER UN

petit domaine

5 à 10 poses. 3902-853
S'adres. à Publicitas S. A., **Fribourg,** sous P 4110 F.

Au prix de la taxe cadastrale, à vendre : rue de Lausanne, maison av. magas., 4 logem. et jardinet. S'adr. sous P 4189 F à **Publicitas S. A., Fribourg.**

Cours de vacances
Dessin & peinture

(selon divers procédés). Figure, paysages, fleurs, etc. 4071
J. Falquet, *professeur diplômé.* **Place du Collège, 7.**

REMERCIEMENT

Ayant obtenu le diplôme spécial de l'Institut agricole (Ecole de laiterie) de Fribourg, j'estime qu'il est de mon devoir, avant mon départ, d'exprimer mes vifs remerciements à l'excellent directeur, M. E. de Vevey, ainsi qu'à MM. les professeurs, pour les connaissances que j'ai acquises pendant l'époque de mes études.
Georges Georgalas. Agronome diplômé. *Employé du gouvernement de la Grèce.*

A louer rue Grand'fontaine, rez-de-chaussée : 3 chambres, cuis., eau, gaz, élect., 40 fr. par mois.
S'adresser **Poste restante, A. R. S., Fribourg.**

ON DEMANDE A ACHETER

de 5000 à 10 000 kg. de foin *1917.* 3972
Faire offres le plus tôt possible à **M. C. Bovey, à Delley** (canton de Fribourg).

A VENDRE

7¼ poses de bon terrain, prés et champs lieu dit champ Derrey et petit marais rière le Petit Ependes.
S'adresser à P. Dousse, à Chésalles. 3917-861

A VENDRE

Par suite de décès, est mise en vente libre par soumission la propriété nommée **Moulin au Gris,** située rière Donatyre, près Avenches (Vaud), comprenant :

1. Une maison d'habitation avec grange et remise.
2. Une grange isolée avec pont.
3. Une porcherie isolée.
4. Cour et place des bâtiments d'une contenance de 24 a 23
5. Sol à cultiver » » » 10 ha 31 a
6. Jardin » » » 6 a 94
7. Forêt » » » 43 a 11

Contenance totale de la propriété 11,55 ha, soit 32 poses.
Le domaine renferme une fontaine avec une source intarissable.
Le domaine a un terrain d'excellente qualité, est arrondi, en plein rapport et est situé sur la route cantonale Fribourg-Avenches. La forêt se trouve également en bon état.
Suivant convention, l'entrée en jouissance du domaine pourra se faire tout de suite. Éventuellement, les récoltes encore pendantes, comme environ 8 poses de blé, seigle, méteil, froment, avoine, ainsi que le regain pourront être acquises en même temps.
Pour visiter le domaine, s'adresser à Mme veuve Fawet, audit lieu.
Pour tous renseignements, s'adresser au soussigné, qui acceptera en même temps toutes les offres y relatives par écrit jusqu'au **25 juillet** au plus tard. 3817
Par ordre : **Pierre Benninger,** *juge de paix,* **Salvagny-s.-Horat.**

LAWN-TENNIS

Nous rappelons aux personnes qui désireraient s'adonner au **tennis** que notre terrain de l'Avenue Miséricorde est à leur disposition.
Les inscriptions sont reçues chez M. P. Winkler, Avenue de Rome, 11, à qui on est prié de s'adresser pour tous autres renseignements.
Abonnements à la saison, au mois et à l'heure.
Prix réduits pour le reste de la saison. 3933
AIGLON Sporting-Club, Fribourg.

AGENCE DE MACHINES A ÉCRIRE
Louis Borloz, Fribourg

Beau choix de papiers pour machines à écrire

Machine à agrafer « EVEREADY » permettant de faire 5000 agrafes pour 5 fr. —. Prix de la machine avec charge de 5000 agrafes 45 fr.

VENTE AUX ENCHÈRES
de matériel
de menuiserie

Le samedi 20 juillet, à 1 h. de l'après-midi, rue de l'Industrie, 15 Fribourg, il sera vendu, aux enchères publiques, le matériel et outillage de menuiserie provenant de l'association Jacquenoud et Vonlanthen en liquidation, comprenant :
17 établis avec leur outillage complet, 1 coffre-fort de 1 m. 70 hauteur sur 0,70 largeur et 0,60 profondeur avec tiroirs et casiers y compris le socle, garanti incombustible.
Divers autres outils et petites machines. Paiement au comptant.
Les exposants : **Jacquenoud & Vonlanthen.**

Location d'auberge

La société de musique d'Ecuvillens et M. Bongard, directeur à Bellechasse, mettent en location, par voie d'enchères publiques et pour le terme de 6 ans, aux conditions qui seront lues avant les enchères, **la grande auberge de Posieux,** sous l'enseigne de **Hôtel de la Croix-Blanche,** comprenant : maison d'habitation avec grange, écuries, remise, porcherie, grand jardin ombragé, 4 poses de pré 1re qualité, avec une grande quantité d'arbres fruitiers.
Clientèle assurée.
Entrée en jouissance le 1er janvier 1919.
Les enchères auront lieu le **29 juillet, à 2 heures après midi, dans une salle particulière de l'établissement.**
Ecuvillens, le 16 juillet 1918.
A. Galley, *président de la Société de musique d'Ecuvillens.*

Dimanche 21 juillet

Jeu du tonneau

à l'auberge de Torny-le-Grand

BEAUX PRIX

INVITATION CORDIALE. **Dougoud.**

En cas de mauvais temps, le jeu sera renvoyé au dimanche suivant.

DOMAINE A LOUER
près du Mouret

Pour cause de cessation d'exploitation agricole, le soussigné offre à louer, par voie de soumission, le domaine qu'il possède rière la commune de **Montécu,** de la contenance de 15 hectares 57 ares 65 centiares (43 poses 107 perches), en prés et champs de première qualité, avec deux maisons, granges, écuries et une grange séparée susexistantes. Lumière électrique dans les chambres, la cuisine et les écuries. Eau intarissable à la cuisine, à l'écurie et un bassin avec abri ; quantité d'arbres fruitiers.
Pour entre connaissance des conditions et adresser les offres, sous plis cachetés, jusqu'à fin juillet courant, auprès du soussigné.
Mouret, le 5 juillet 1918.
J.-B. Dousse, *greffier.*

Cercle au concours

La place de tenancier concierge du Cercle social ouvrier est au concours.
S'inscrire jusqu'au **25 juillet 1918,** sous pli fermé, au président du Cercle social ouvrier, Grand'Rue, 13, à **Fribourg.**

ABRICOTS

Commerce de gros fournit, toute quantité, abricots du Valais à particuliers, revendeurs et fabriques. Inscrire aujourd'hui même quantité et époque sous chiffres A 31831 L, Publicitas S. A., Lausanne. 3962

Vente aux enchères
publiques

Pour cause de cessation d'exploitation, le soussigné vendra aux enchères publiques, le **lundi 22 juillet, à 2 heures de l'après-midi, devant son domicile à Belfaux,** tout son matériel concernant l'entreprise de voiturage de campagne :
Deux bonnes juments de 7 et 10 ans exemptes du service, une faucheuse, 4 gros chars dont deux avec ponts et échelles, 2 caisses à gravier, plusieurs brancards pour chars, 1 traîneau pour bois, 1 lot de chaînes de différentes grandeurs, 1 cric, 1 forge portative à l'état neuf, 9 colliers de chevaux, trois très peu usagés et un pour voiture, 1 lot de couvertures en toile imperméable, un lot de couvertures en laine, 1 lot de harramines et leviers pour carrière, et différents objets trop long à détailler.
Les conditions seront lues avant la mise, il n'y aura qu'une passe de mise. 3827-841
Christophe Bæchler, voiturier, **Belfaux.**

Monteur - électricien

expérimenté est demandée par la

Société électrique de Bulle

Situation d'avenir Bon salaire.
Offres écrites, avec références, à la Direction de dite Société, à **Bulle.** 3982

La commune de **NEIRIVUE** offre une

RÉCOMPENSE

de 50 francs à la personne qui lui donnera des renseignements permettant de découvrir le ou les auteurs de l'acte de vandalisme commis dans la Gorge de l'Eivi, dans la matinée du dimanche, 14 juillet, et qui a consisté à jeter dans le précipice tous les garde-fous qui longeaient le chemin.
Par ordre :
Le Secrétariat communal.

Je désire acheter

CAISSE
enregistreuse

(modèle National) usagée mais en parfait état. 3866
Offres avec description détaillée sous chif. Y 2626 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

On demande à Fribourg

tout de suite ou date à convenir

une fille de chambre

de caractère agréable et stable, active et expérimentée, pouvant dans sa partie être une bonne aide à sa maîtresse. Gages 40 fr.
S'adresser au **Home du Bon Conseil, 11, rue de l'Hôpital, Fribourg.**

Liens de gerbes
Graisse pour sabots.
Graisse de char.

E. WASSMER
— **Société anonyme** —
Fribourg

Rue de Lausanne 55
— **FRIBOURG** —
1er étage

Grande vente

d'étoffes en tous genres : Draperie, lainage pour robe, cotone, toilerie, rideaux, etc. 1 lot de coupons. Prix abordable.

Vente d'un lot de superbes toiles blanches

55, rue de Lausanne 1er étage.

Vente publique

L'office des poursuites de la Sarine, vendra lundi 22 juillet, à 2 ½ h. après midi, à son bureau : une cédule de 2,500 fr.

Side-Car 6 chevaux

neuf ou usagé **est demandé tout de suite.** 3938
Adresser offres à Publicitas S. A., **Fribourg** sous P 4198 F.

LA FRIBOURGEOISE

Fabrique de semelles de bois pour sandales & socques

Gros & détail

Rue de l'Industrie 8 a, Fribourg. 3780

Jusqu'à nouvel avis, toutes les

Banques de la place de Fribourg

resteront fermées le samedi après midi

Par contre, les caisses seront ouvertes ledit jour jusqu'à 12½

DEMOISELLE

ayant été en service 11 ans dans une cure

demande place chez ecclésiastique

S'adres. à Publicitas S. A., **Fribourg,** sous P 4233 F.

Nous demandons pour tout de suite quelques bonnes

cartonnières

pour boîtes à cigarettes montées. **Travail à contrat très bien rétribué. Hubscher S. A. Seftigenstrasse, 14, Berne.**

Fille de salle
EST DEMANDÉE

dans hôtel de Bulle.
S'adresser sous P 1365 B, à Publicitas S. A., **Bulle.**

On serait acheteur

d'un domaine de 40 à 80 poses

même au delà
Faire offres avec prix à **Publicitas, S. A., Fribourg,** sous chiffres P 4221 F.

Ameublement
trousseaux complets

Th. STRUB
Rue Marcello, 2
(Rue du Père Girard, 10)
Téléphone 6,26
FRIBOURG

Toujours un grand choix de chambres à coucher et chambres à manger ainsi que meubles au détail en bois dur, sapin, faux-bois, etc.
à des prix très avantageux
Demandez le catalogue illustré

Rue de Lausanne à louer joli appartement, 3 chamb., cuisine. Eau, élect., gaz. 400 fr.
S'ad. sous chiffre P 4188 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Café

A vendre, à Payerne, à des bonnes conditions, l'un des meilleurs café de la ville, ayant forte clientèle. 3983
S'adresser : **Etude Porchet, notaire à Payerne.**

Pulvérisateurs
pour pommes de terre, arbres et vignes.
"Trost" & "Triomphe"

E. WASSMER S. A.
FRIBOURG

Attention, Mesdames!

A l'occasion des déménagements,
vendez vos chiffons, os, bouteilles, etc.,
à la soussignée, qui vous paiera le plus haut prix du jour.
On se rend à domicile ; une carte suffit et vous serez satisfaites tout de suite.
Retenez bien l'adresse. Se recommande, **Veuve Elisa Trutschy, route de Bertigny, 5.**

Bandages herniaires

Grand choix de **bandages élastiques,** dernière nouveauté, très pratiques, plus avantageux et infiniment meilleur marché que ceux vendus jusqu'à ce jour.
Bandages à ressorts dans tous les genres et à très bas prix. En indiquant le côté, ou s'il faut un double et moyennant les mesures, j'envois sur commande.
Discrétion absolue, chez **F. GERMOND, tailleur, Payerne.**

AVIS

Nous avons l'honneur de porter à la connaissance de notre clientèle, que nous avons décidé la dissolution de notre association à partir du 14 juillet courant.
Dès cette date, Messieurs Cosandey et Clémence auront une étude commune à l'adresse indiquée ci-dessous :

Etude J. Cosandey et Dr Louis Clémence
rue Saint-Pierre ou rue du Tir, 12
Téléphone 154

et Monsieur Bartsch, une étude séparée et indépendante aux adresses suivantes :

Etude W. Bartsch, rue de Romont, 17, Fribourg,
Téléphone 5.31
et Waghausgasse, 8, Berne. Téléphone 54.89
J. Cosandey ; W. Bartsch ; Dr Louis Clémence.

Transports pour camion

Fischer, Hogg & Jæger, Société fribourgeoise des travaux de la Jogne, à Châtel-sur-Montsalvens (Gruyère) reçoivent des offres pour le transport de 8000 à 10,000 tonnes ciment, machines, etc., de Broc-Village à Châtel-sur-Montsalvens.
Délai pour dépôt des offres : 25 juillet. 3959

Vendez vos machines à écrire usagées

pendant la guerre, car elles ont le double de valeur
Vente — Achat — Echange de machines à écrire visibles ou non. 3969
Agence de machines à écrire
— **Louis Borloz, Fribourg.** — **Téléphone 175.** —

Henniez-Lithinée

la plus pure et la plus digestive des eaux alcalines.
Recommandée contre les **maladies du foie, des reins, de l'estomac, la goutte, calculs, rhumatismes,** etc., etc.
Représentant p. Fribourg, **R. J. Scherwey, rue de la Banque.**

HOTEL DES BAINS
Henniez (Vaud)

Saison de juin à septembre. Pour renseignements, s'adresser au Directeur. 3814

Avant de faire votre commande, il est dans votre intérêt de demander **notre catalogue.**

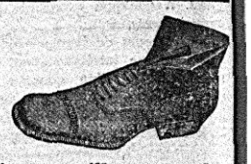

A qualité égale, toujours meilleur marché

Chaussures Modernes S. A.
J. Marty, gérant
FRIBOURG

Banque hypothécaire Suisse
A SOLEURE

Sont sorties au tirage au sort, pour être remboursées le **31 juillet 1918,** les obligations suivantes de notre Banque, dont l'intérêt cesse de courir dès cette date :

Emprunt de 1890, série A, 4 %

Nos 194, 195, 203, 215, 248, 261, 342, 344, 445, 497, 517, 534, 564, 569, 590, 631, 655, 659, 736, 748, 769, 792, 823, 871, 877, 883, 900, 951, 974, 990, 994.

Emprunt de 1891, série B, 4 %

Nos 1051, 1096, 1179, 1277, 1294, 1310, 1432, 1435, 1440, 1481, 1488, 1505, 1530, 1540, 1576, 1594, 1652, 1662, 1691, 1704, 1743, 1784, 1799, 1805, 1887, 1936, 1965, 1972, 1975.

Emprunt de 1891, série C, 4 %

Nos 2003, 2016, 2019, 2082, 2120, 2130, 2131, 2161, 2226, 2261, 2263, 2272, 2286, 2311, 2326, 2367, 2401, 2427, 2449, 2461, 2474, 2482, 2682, 2695, 2768, 2830, 2835, 2905, 2942.

Emprunt de 1892, série D, 4 %

Nos 3005, 3008, 3014, 3094, 3103, 3129, 3145, 3166, 3201, 3205, 3211, 3221, 3238, 3245, 3281, 3377, 3531, 3535, 3538, 3645, 3653, 3793, 3816, 3827, 3833, 3843, 3879, 3889.

Emprunt de 1904, Série J, 3 ¾ %

Nos 8049, 8057, 8090, 8240, 8247, 8304, 8307, 8328, 8537, 8566, 8569, 8590, 8637, 8641, 8660, 8828, 8935, 8946.

Ces obligations, ainsi que les coupons d'intérêts de ces cinq emprunts, sont payables le **31 juillet 1918 :**

à Fribourg : chez MM. Weck, Aeby et Cie, banquiers.

Les obligations suivantes sorties antérieurement au tirage au sort, dont l'intérêt a cessé de courir dès les échéances respectives, n'ont pas encore été présentées au remboursement :

Série A : N° 756. Série B : Nos 1295, 1626. Série D : N° 310. Série E : Nos 4408, 4699, 4836. Série F : N° 5998. Série G : N° 609. Série H : Nos 7026, 7094.

Soleure, le 2 avril 1918.

Banque Hypothécaire Suisse